

► 14 janvier 2019 - N°23146

PAYS:France
PAGE(S):20
SURFACE:23 %

**PERIODICITE**: Quotidien

RUBRIQUE :Champs libres débats

DIFFUSION: 317225



## CHAMPS LIBRESTS

## Le débat doit laisser libre la parole et tracer de nouvelles perspectives

es revendications exprimées à l'occasion du mouvement social qui touche notre pays depuis plusieurs semaines s'adressent d'abord à l'État mais chacun doit faire preuve d'esprit de responsabilité.

Le degré de violence qui caractérise la période actuelle est inacceptable

de la liberté
d'expression
qui prévaut dans
notre pays.
Nous condamnons
les violences
contre les forces
de l'ordre,
les intimidations
et menaces

physiques sur les élus du suffrage universel et la destruction des biens publics ou privés. Ces comportements ne doivent pas être banalisés car ils abîment la République.

Pour tenter de trouver une issue à cette crise, le gouvernement propose qu'un grand débat soit organisé sur tout le territoire pour que les paroles aujourd'hui dispersées soient entendues dans un cadre organisé.

Les élus locaux, particulièrement les maires, sont appelés à y participer. Pour nous, ils ne sauraient en être les organisateurs, car ce serait faire porter sur eux une responsabilité qui n'est pas la leur : le mouvement actuel de contestation concerne clairement l'État et les questions qui sont posées relèvent

## FRANÇOIS BAROIN, DOMINIQUE BUSSEREAU ET HERVÉ MORIN

Le président de <u>l'Association</u> <u>des maires de France</u>, le président de <u>l'Association</u> des départements de France et le président de Régions de France considèrent que les élus locaux doivent participer au débat mais ne sauraient en être les organisateurs.



► 14 janvier 2019 - N°23146

PAYS:France PAGE(S):20 SURFACE:23 %

**PERIODICITE**: Quotidien

RUBRIQUE : Champs libres débats

**DIFFUSION: 317225** 



pour l'essentiel de sa compétence. Pour autant, les élus locaux peuvent être des facilitateurs de l'organisation matérielle des débats et participer aux discussions pour apporter leur contribution sur le fond. La réussite de ce dialogue avec le pays repose au moins sur deux conditions préalables : la parole doit être libre. Il serait illusoire de vouloir limiter les sujets, et le gouvernement doit dire comment il prendra en compte ce qui sera proposé. Il serait contradictoire de sa part d'ouvrir un tel débat tout en affirmant qu'il ne changera pas de cap. Si les jeux sont faits d'avance, à quoi bon discuter?

Mais le débat n'est pas une fin en soi. Il doit permettre aussi de tracer de nouvelles perspectives. L'État ne peut pas le faire seul, mais il est indispensable pour le faire. Nous proposons qu'une conférence sociale et territoriale soit chargée de négocier la mise en œuvre des propositions issues du grand débat. Nous y sommes prêts, comme beaucoup d'acteurs de la vie économique et sociale de notre pays qui constatent les dégâts engendrés par la situation actuelle, veulent corriger les inégalités sociales et territoriales et retrouver un dialogue apaisé avec tous les Français. Car, sans préempter les conclusions du débat, nous sommes convaincus qu'un exercice plus décentralisé du pouvoir, une organisation administrative allégée, un nouveau rapport aux forces vives de la Nation, permettront, dans la co-construction, de redonner de la crédibilité à l'action publique.